

Il faut sauver le Parc !!

Manifestation à Arles, le samedi 2 juin 2007 pour le maintien du Parc naturel régional de Camargue

Parc en danger = Camargue menacée

*Pour soutenir le Parc naturel régional de Camargue et sauver la Camargue, rejoignez la **manifestation** organisée par un collectif d'associations et de structures (professionnelles, d'habitants, culturelles, provençales, naturalistes, ...)*

Le SAMEDI 2 JUIN à Arles

*Lieu de rassemblement : Gare Maritime à Trinquetaille à **9h30***

*Que vous soyez habitant, usager, professionnel, acteur ou visiteur, **rejoignez tous les amoureux du Delta** dans la rue pour défendre le Parc naturel régional et la Camargue.*

Attaqué en justice

Pour la troisième fois, le Parc naturel régional de Camargue est attaqué en justice par un propriétaire privé en Camargue et risque de disparaître.

Sans votre soutien et une réaction rapide de l'Etat et des différentes collectivités territoriales, le Parc disparaîtra à la fin de l'année après 37 ans d'existence.

Ces attaques en justice répétées paralysent l'action du Parc et freinent la dynamique engagée avec ses nombreux partenaires et les habitants de Camargue.

A quoi sert le Parc ?

Quelques exemples d'actions

- lutte contre les **inondations** et l'érosion marine
- mise en place du **Contrat de Delta** (pour une meilleure gestion de l'eau et des milieux aquatiques)
- aides aux agriculteurs et aux éleveurs pour bénéficier des **mesures agri-environnementales** (le Parc porte et défend les demandes de subventions...)

- **préservation** des plages et gestion des ressources de la pêche
- inventaires d'espèces et **préservation des milieux naturels**
- **éducation** au Territoire (travail avec les écoles du territoire et les habitants)
- maintien de la **culture camarguaise** (expositions, éditions, manifestations...)
- **valorisation et promotion des produits** de terroir et des savoir-faire (marque Parc sur certains produits et services : vins, accueil dans les manades, tourisme équestre, AOC taureau Camargue, Camargue désignée « pôle d'excellence rural »...)
- **accueil et information** des visiteurs (Musée, Maison du Parc, site internet...)
- programme d'amélioration des **itinéraires** de randonnée équestres et pédestres
- **exonération de taxe foncière** (100 %) sur les propriétés non bâties en zones humides

La disparition du Parc c'est :

- **L'arrêt de toutes les actions en cours, au détriment de la Camargue et de ses habitants.**
- **La disparition de l'outil indispensable à un développement équilibré en Camargue.**
- **La responsabilité de la France engagée devant l'Europe pour non respect des directives européennes.**
- **La responsabilité de la France engagée au niveau international pour mise en danger d'une zone humide d'importance internationale.**

Que faire ?

Aujourd'hui l'Etat doit trouver une issue positive et définitive à l'imbroglio juridique dans lequel est plongé le Parc naturel régional de Camargue.

Pour cela :

- **Interpellez les politiques autour de vous**
- **Signez la pétition papier ou Internet <http://www.mesopinions.com/>**
- **Venez manifester le samedi 2 juin**

Souscription :

Nous devons faire face à des dépenses élevées (tracts, affiches, banderoles, sécurité...) Aussi nous appelons tous ceux qui le souhaitent, associations ou bien particuliers à nous aider par des dons.

Vos dons sont à faire parvenir au Comité de Soutien du Parc naturel régional de Camargue - Mas du pont de Rousty – 13200 Arles (un reçu vous sera fourni).